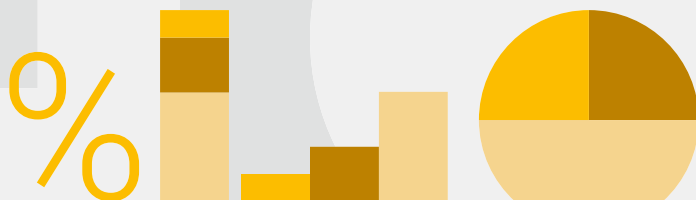


Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, mai 2021

Évolution future des ménages privés

Les scénarios de l'évolution des ménages privés en Suisse et dans les cantons de 2020 à 2050

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a calculé de nouveaux scénarios de l'évolution des ménages privés en Suisse et dans les cantons. Ces projections se basent sur les scénarios démographiques calculés en 2020 et, pour les ménages, sur les données de la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Ces scénarios dont l'horizon est 2050 fournissent des estimations plausibles de l'évolution future du nombre de ménages en fonction des tendances démographiques actuelles et des changements de mode de vie familiale observés.

1 L'évolution des ménages depuis un siècle

1.1 Les ménages privés en Suisse depuis 1920

En 1920, le nombre de ménages en Suisse se montait à environ 900 000. Cinquante ans plus tard, en 1970, il s'élevait à légèrement moins de 2,1 millions et, en 2019, il se situait à un peu plus de 3,8 millions (cf. graphique G1). En près d'un siècle, le nombre de ménages a ainsi quadruplé, alors que la population a un peu plus que doublé en passant de 3,9 millions à 8,6 millions. La croissance du nombre de ménages a été particulièrement élevée à la fin du 20^e siècle. On a en effet observé un changement structurel fondamental au cours de cette période: le nombre des petits ménages a fortement augmenté, alors que le nombre des grands ménages a simultanément diminué. L'accroissement relativement important du nombre des ménages privés observé entre 2000 et 2019 n'est cependant plus dû essentiellement à ce changement structurel. Il est surtout une conséquence de la croissance démographique prononcée de ces dernières années en raison des flux migratoires vers la Suisse.

1.2 Les ménages privés selon leur taille

Il y a cent ans, les ménages d'une personne étaient les moins nombreux. On en comptait en effet moins de 80 000. Les ménages de six personnes ou plus étaient par contre encore les plus répandus. Leur nombre se montait à près de 220 000. Les ménages d'une personne ont commencé à augmenter vers les années 1930 et leur croissance s'est fortement accélérée au cours des années 1960. Ils sont devenus les plus nombreux vers 1990. En 2019, ils constituaient toujours la catégorie la plus importante de ménages. Les ménages de six personnes ou plus ont par contre vu leur nombre diminuer tout au long du 20^e siècle. La baisse s'est même accélérée entre 1960 et 1980. Dès 1990, on note cependant que leur nombre s'est stabilisé (cf. graphique G3).

Les ménages de deux personnes qui étaient les plus nombreux du recensement de 1941 à celui de 1980 ont régulièrement augmenté durant le 20^e siècle. Leur croissance s'est cependant ralentie au cours des années 1990. Cette dernière a repris au début de ce siècle. En considérant l'évolution des ménages de trois personnes et de quatre personnes depuis 1920, on constate que leur nombre a régulièrement augmenté jusqu'en 1970 pour les premiers et jusqu'en 1980 pour les seconds. Ces deux types de ménage sont ensuite restés relativement stables. On note toutefois une reprise de la croissance pour ces derniers depuis 2000 en raison de l'accroissement démographique observé. Les ménages de cinq personnes ont connu quant à eux une légère hausse jusqu'au recensement de 1970, ensuite une baisse suivie par une stabilisation depuis la fin du siècle passé.

1.3 De grandes différences régionales

Bâle-Ville se distingue nettement des autres cantons en raison d'un pourcentage beaucoup plus élevé des ménages d'une personne. En 2019, ces ménages représentaient 47% des ménages privés dans ce canton. Seul Neuchâtel comptait également plus de 40% de ménages de cette taille. À l'inverse seulement trois cantons dénombraient moins de 32% de ménages d'une personne: Appenzell Rhodes-Intérieures, Fribourg et Uri. Les cantons avec la proportion la plus importante de ménages de deux personnes étaient Nidwald et Bâle-Campagne, avec respectivement 37% et 36%, alors que Genève n'en dénombrait que 26%. Genève était par contre le canton avec le pourcentage le plus élevé de ménages de trois personnes, alors que Fribourg détenait le pourcentage le plus élevé de ménages de quatre personnes. Appenzell Rhodes-Intérieures (8%) était l'unique canton avec plus de 6% de ménages de cinq personnes et seulement trois cantons comptaient plus de 2% de ménages privés de six personnes ou plus: Genève, Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures.

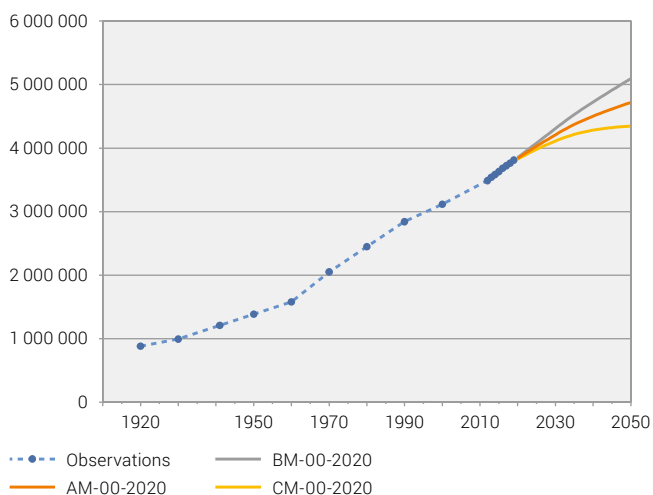
2 L'évolution future des ménages

2.1 Un net accroissement du nombre des ménages

Selon le scénario de référence AM-00-2020, au cours des prochaines décennies, le nombre des ménages privés continuera d'augmenter. Cette évolution sera principalement due à un accroissement prononcé de la population en raison des migrations et à l'augmentation du nombre des petits ménages (une ou deux personnes) en raison du vieillissement de la population. De 2020 à 2050, le nombre des ménages croîtra ainsi de 23% en passant de 3,8 millions à 4,7 millions. Il sera de 4,2 millions en 2030 et de 4,5 millions en 2040. Selon les scénarios «bas» CM-00-2020 et «haut» BM-00-2020, le nombre de ménages devrait se situer entre 4,3 millions et 5,1 millions en 2050 (cf. graphique G1).

Évolution du nombre de ménages privés

G1



Source: OFS – Scénario des ménages

© OFS 2021

2.2 Des croissances très différentes selon les cantons

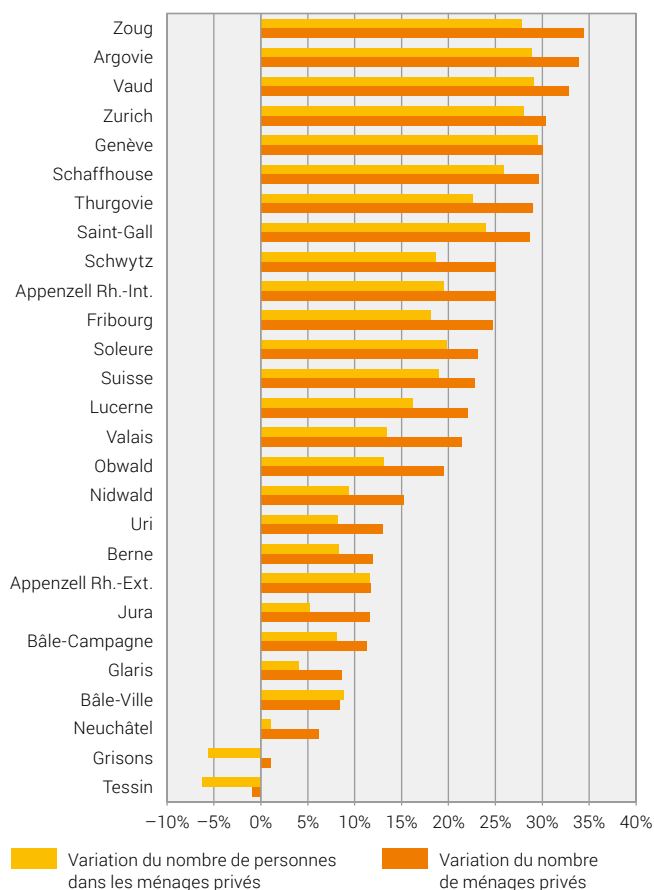
Le nombre de ménages variera différemment selon les régions de la Suisse (cf. graphique G2). Entre 2020 et 2050, selon le scénario de référence, les ménages augmenteront de 30% à 35% dans les cantons de Zoug, Argovie, Vaud, Zurich et Genève, alors que dans les cantons de Glaris, Bâle-Ville, Neuchâtel et dans celui des Grisons la croissance sera relativement faible en se situant à moins de 10%. On peut noter que, selon les tendances actuelles, le nombre de ménages diminuera uniquement dans le canton du Tessin, une baisse de 1%.

L'augmentation du nombre de ménages sera plus forte dans les cantons qui connaîtront les croissances démographiques les plus importantes. La hausse marquée du nombre de ménages dans les cantons de Genève, Zurich, Vaud, Argovie, Zoug et Schaffhouse sera ainsi due avant tout aux accroissements démographiques prononcés de ces cantons. La population des ménages privés augmentera ainsi de 25% à 30% dans ces derniers. Cette même population diminuera par contre dans les cantons des Grisons et du Tessin, et engendrera soit une croissance très faible, soit une décroissance du nombre de leurs ménages.

Variation du nombre de ménages privés et du nombre de personnes dans les ménages privés entre 2020 et 2050, en %

G2

Scénario de référence AM-00-2020



Source: OFS – Scénario des ménages

© OFS 2021

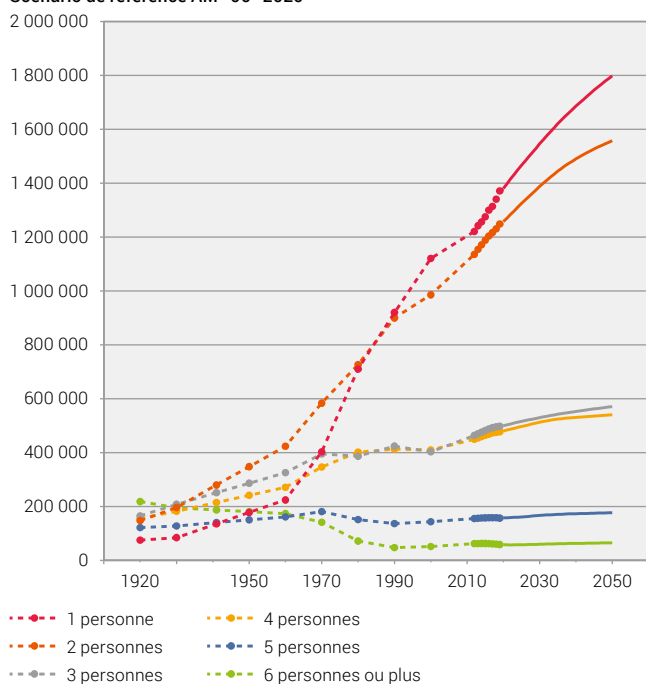
3 La taille des ménages

3.1 L'évolution future pour l'ensemble de la Suisse

Selon le scénario de référence, les ménages d'une personne auront l'accroissement le plus marqué entre 2020 et 2050. Ils passeront de 1,4 à 1,8 million, soit une augmentation de 30%. Le nombre de ménages de deux personnes augmentera quant à lui de 24% en passant d'environ 1,3 million à un peu moins de 1,6 million. Les ménages de plus grande taille croîtront moins fortement. Les ménages de trois personnes augmenteront de 14% en passant de 500 000 à 570 000, ceux de quatre personnes de près de 13% en variant de 480 000 à 540 000, ceux de cinq personnes de 12% en passant de 160 000 à 180 000 et ceux de six personnes ou plus également de 12% en variant d'un peu plus de 60 000 à près de 70 000 (cf. graphique G3). L'augmentation plus prononcée des petits ménages sera en grande partie due à l'augmentation de la durée de vie des personnes résidant en Suisse et à une fécondité peu élevée. En effet, la hausse de l'espérance de vie entraînera une augmentation des ménages d'une ou deux personnes formés principalement de veufs ou veuves pour les premiers et de couples de personnes âgées pour les seconds. La fécondité relativement basse observée chez les jeunes générations due en partie à des formations plus longues ou à une forte mobilité professionnelle aura pour conséquence l'accroissement des ménages de petite taille formés de jeunes adultes. Le pourcentage des ménages d'une personne augmentera de 36% en 2020 à 38% en 2050. La part des ménages de deux personnes se stabilisera vers 33%. La proportion des ménages de trois personnes ou plus diminuera quant à elle de 31% à 29%.

Évolution des ménages privés selon leur taille **G3**

Scénario de référence AM-00-2020



Source: OFS – Scénario des ménages

© OFS 2021

3.2 L'évolution future dans les cantons

Dans presque tous les cantons, le pourcentage des ménages d'une personne augmentera. Cette proportion devrait toutefois être assez stable dans les cantons de Bâle-Ville et de Genève. La part des ménages d'une personne augmentera le plus fortement dans les cantons du Valais et des Grisons. Ces deux cantons verront également le pourcentage des ménages de trois personnes ou davantage diminuer le plus.

Entre 2020 et 2050, le nombre des ménages d'une personne croîtra le plus fortement dans les cantons de Zoug, d'Argovie et de Thurgovie. Ces augmentations dépasseront 40%. À Bâle-Ville et au Tessin les ménages d'une personne n'augmenteront par contre que de 8%. Le nombre des ménages de deux personnes s'accroîtra de 38% dans le canton de Zoug, alors qu'il n'augmentera que de 3% dans le canton du Tessin. Enfin, le nombre des ménages de trois personnes ou plus croîtra de 28% à Genève. Cet accroissement sera également au-dessus de 20% dans les cantons qui connaîtront de fortes croissances démographiques tels que Zurich, Vaud, Argovie et Schaffhouse. Dans les cantons des Grisons, du Tessin, de Neuchâtel, du Jura et de Glaris, les ménages de grande taille deviendront par contre moins nombreux.

3.3 La taille moyenne des ménages privés

Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre moyen de personnes par ménage privé passera de 2,22 en 2020 à 2,15 en 2050. La taille moyenne des ménages privés diminuera dans tous les cantons à l'exception de celui de Bâle-Ville où elle restera stable. Les baisses les plus fortes seront pour les cantons du Valais, des Grisons, du Jura et de Fribourg. Les diminutions les plus faibles s'observeront dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Genève et de Zurich. En 2050, les Grisons et Bâle-Ville compteront en moyenne moins de deux personnes par ménage. Le Tessin et Neuchâtel auront également des tailles moyennes relativement basses, respectivement 2,00 et 2,03. Les cantons de Genève et d'Appenzell Rhodes-Intérieures auront quant à eux les tailles moyennes les plus élevées: 2,39 pour le premier et 2,31 pour le second.

**Nombre de ménages privés en 2020 et 2050 par taille des ménages
selon le scénario de référence AM-00-2020, en milliers**

T1

Cantons	Total		1 personne		2 personnes		3 personnes ou plus	
	2020	2050	2020	2050	2020	2050	2020	2050
Suisse	3840,2	4716,7	1379,1	1797,3	1256,3	1556,6	1204,8	1362,9
Zurich	695,0	905,8	254,3	342,4	227,7	298,1	213,0	265,3
Berne	477,6	534,4	176,8	211,9	166,4	184,7	134,4	137,8
Lucerne	180,4	220,1	61,2	80,9	61,6	77,5	57,6	61,7
Uri	15,7	17,7	5,0	6,2	5,6	6,3	5,1	5,2
Schwytz	70,3	87,9	23,1	31,7	24,5	31,5	22,7	24,7
Obwald	16,5	19,7	5,4	7,1	5,7	6,9	5,4	5,6
Nidwald	19,5	22,5	6,5	8,4	7,2	8,3	5,8	5,9
Glaris	18,2	19,8	6,5	7,7	6,1	6,7	5,5	5,4
Zoug	56,0	75,3	18,2	26,8	19,1	26,4	18,7	22,1
Fribourg	134,3	167,4	42,0	58,7	42,7	54,5	49,6	54,3
Soleure	123,9	152,6	42,8	56,3	43,7	53,4	37,4	42,8
Bâle-Ville	97,3	105,5	45,2	48,8	28,1	30,4	24,0	26,3
Bâle-Campagne	129,3	143,9	43,3	52,0	46,3	50,8	39,8	41,1
Schaffhouse	38,2	49,5	14,3	19,7	12,9	16,6	10,9	13,1
Appenzell Rh.-Ext.	24,1	26,9	8,2	9,5	8,3	9,0	7,6	8,5
Appenzell Rh.-Int.	6,7	8,3	2,1	2,9	2,2	2,8	2,4	2,6
Saint-Gall	225,5	290,1	79,1	109,4	75,2	97,4	71,1	83,3
Grisons	92,7	93,7	36,3	40,7	30,5	31,6	25,9	21,4
Argovie	301,1	403,1	97,2	141,7	106,4	143,6	97,6	117,8
Thurgovie	123,1	158,8	40,7	58,1	43,1	56,3	39,3	44,4
Tessin	164,8	163,4	66,2	71,2	49,4	50,6	49,3	41,5
Vaud	356,7	473,5	130,7	182,3	106,2	142,2	119,8	149,0
Valais	154,9	188,1	56,7	77,2	49,0	60,7	49,2	50,1
Neuchâtel	81,6	86,7	32,7	37,8	24,4	25,9	24,5	23,0
Genève	203,9	265,2	72,5	92,8	53,3	72,5	78,0	99,9
Jura	32,9	36,8	12,1	15,1	10,5	11,7	10,3	10,0

Source: OFS – Scénario des ménages 2020–2050

© OFS 2021

4 Les types de ménage

4.1 Une baisse du pourcentage des ménages de couples avec enfants

Lors des prochaines années, les nombreuses personnes nées lors du baby-boom atteindront des âges où leurs propres enfants quitteront le foyer parental. Le pourcentage des ménages de couples avec enfants diminuera ainsi rapidement. Cette évolution aura également pour conséquence une augmentation du nombre de couples de personnes relativement âgées sans enfant et un accroissement des jeunes adultes vivant seuls ou en couple sans enfant. Il ne devrait y avoir que peu de jeunes couples avec enfant(s), car l'âge des femmes à la première naissance sera très probablement plus élevé que celui observé actuellement et la fécondité n'augmentera que modérément. Selon le scénario de référence, le pourcentage des ménages de couples avec au minimum un enfant de moins de 25 ans baissera ainsi de 25% à un peu plus de 22% entre 2020 et 2050. Les immigrations de couples avec enfants permettront toutefois à ce type de ménage de ne pas diminuer. Leur nombre passera en effet de 950 000 à un peu moins de 1,1 million. Le nombre des ménages de couples sans enfant augmentera simultanément d'un peu moins de 1,1 million en 2020 à 1,3 million en 2050. Leur pourcentage dans les ménages privés passera de 27% à près de 28%. En raison d'un taux de divorces n'évoluant que peu et d'une stabilisation du nombre d'hommes et de femmes en âge d'avoir des enfants, les ménages monoparentaux augmenteront faiblement en passant d'environ 170 000 à un peu moins de 200 000. Leur pourcentage diminuera ainsi légèrement en se rapprochant de 4%.

4.2 La majorité de la population de la Suisse toujours dans les ménages de couples avec enfants

Le pourcentage des personnes vivant dans des ménages de couples avec enfant(s) diminuera entre 2020 et 2050, mais leur nombre augmentera. En 2020, près de 44% des personnes résidant dans des ménages privés vivent dans un ménage de couples avec au minimum un enfant de moins de 25 ans. En 2050, elles ne seront plus que 41%. Cela représentera tout de même toujours la plus grande part de la population résidant dans des ménages privés en Suisse. Leur nombre se monte à environ 3,7 millions en 2020. Il s'élèvera à un peu moins de 4,2 millions en 2050. La proportion de personnes vivant dans des ménages de couples sans enfant passera quant à elle de 25% en 2020 à 26% en 2050 et leur nombre de 2,1 millions à un peu moins de 2,7 millions. Enfin, le pourcentage des personnes dans un ménage monoparental se stabilisera autour de 5%, alors que leur nombre passera d'un peu plus de 440 000 à près de 510 000.

Méthode et étapes du calcul

La méthode choisie pour projeter les ménages est la méthode des taux d'appartenance à une catégorie de ménage. Elle consiste à calculer pour chaque sous-groupe de la population déterminé par exemple par le sexe, la classe d'âge quinquennale et la nationalité, les taux d'appartenance, c'est-à-dire les proportions de personnes vivant dans les différentes catégories de ménage classées selon les différentes tailles de ménage et selon une typologie donnée. Dans une première étape, on détermine les évolutions futures de ces différents taux d'appartenance à l'aide des observations passées données par la Statistique de la population et des ménages (STATPOP). Lors de la deuxième étape, on applique les taux projetés aux populations calculées dans les scénarios de l'évolution de la population et on détermine ainsi le nombre de personnes dans chaque catégorie de ménage pour les années futures. Enfin, au cours de la dernière étape, on calcule le nombre de ménages pour chaque catégorie en divisant le nombre de personnes dans chaque catégorie de ménage par la taille de ces derniers.

Hypothèses des scénarios des ménages

Les hypothèses des trois scénarios des ménages correspondent à celles des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2020–2050. Les hypothèses supplémentaires concernant l'évolution des proportions des différentes catégories de ménage sont soit des prolongements des tendances observées, soit des valeurs stables si les tendances ne sont pas assez prononcées.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Raymond Kohli, OFS, tél. 058 463 61 53

Rédaction: Raymond Kohli, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 01 Population

Langue du texte original: français

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2021
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 202-2001